

**ARRETÉ DU MAIRE**

Nos réf : SR/HT/HG

N° 2023-025

Le Maire de la Commune de Bavans,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route, article R.411-26,

Vu le Code Pénal, article R. 610-5,

Considérant que pour des raisons de sécurité il est nécessaire de réglementer la circulation,

ARRETONS

Article 1 : L'entreprise DODIVERS, mandatée par PMA, interviendra pour des travaux de renouvellement du réseau d'eau potable dans les rues des Coquelicots et des Anémones.

Article 2 : Pendant la durée des travaux programmés pour une durée de 1 mois, à partir du 16 mai 2023, la circulation sera interdite sauf riverains (et véhicules de service et de secours) dans une partie des rues susnommées, en fonction de l'avancement des travaux. Les riverains, et uniquement les riverains, pourront emprunter la rue des Anémones sans tenir compte du sens interdit situé au croisement de la rue des Anémones et de la rue des Bleuets. La circulation des piétons devra être aménagée afin d'assurer leur sécurité par tous les moyens nécessaires (changement de trottoir si nécessaire).

Article 3 : L'entreprise DODIVERS balisera la zone de chantier durant les travaux à l'aide de panneaux annonceurs de chantier provisoires, de cônes de signalisations, de panneaux de priorisation de type KC1 (*Attention travaux / Piétons empruntez le trottoir d'en face*). La signalisation devra être conforme à la réglementation en vigueur sur la signalisation provisoire en cas de travaux en agglomération. Le nettoyage de la chaussée sera fait dès qu'il s'avérera nécessaire.

Article 4 : Les contraventions au présent règlement seront constatées par les agents assermentés et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 5 : Le Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bavans, le responsable des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Notifié à l'intéressé le : 12/05/2023

Bavans, le 12 mai 2023

Publié sur site internet le : 12/05/2023

Le Maire,
Sophie RADREAU





Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS
Tél. 03 81 96 26 21
E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr

